



Appel à Manifestation d'Intérêt Pour le référencement des sites potentiels de valorisation des races patrimoniales normandes

2019

Lancement : 1 février 2019
Clôture : 1 avril 2019

Les projets doivent être déposés à l'adresse suivante :

Région Normandie
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 CAEN cedex1

Contact : clement.lerich@normandie.fr
02.50.53.11.17

1 - Contexte de l'AMI

Dans le cadre de sa politique régionale agricole, la Région souhaite participer activement et concrètement à la sauvegarde des races patrimoniales normandes. Outre l'intérêt économique qu'elles représentent pour la plupart sur des marchés à fortes valeurs ajoutée, elles sont pour la Normandie un patrimoine naturel et culturel faisant partie intégrante de son identité. Les 22 races patrimoniales couvrant les espèces équinnes, asines, ovines, caprines, cunicoles, gallinacées, palmipèdes et abeilles sont des vecteurs d'attractivité pour les publics normands mais aussi pour les milliers de touristes qui visitent la Normandie chaque année.

La liste des races patrimoniales normandes dont la Région Normande entend garantir la pérennité sont les suivantes :

Abeille Noire Normande
Poule de Caumont
Poule Cotentine
Poule de Gournay
Poule de Merlerault
Poule de Pavilly
Poule de Crèvecœur
Canard de Duclair
Canard de Rouen
Oie de Bavent
Oie Normande
Blanc de Hotot
Lapin Normand
Porc de Bayeux
Cob Normand
Percheron
Ane du Cotentin
Ane Normand
Chèvre des Fossés
Mouton Avranchin
Mouton du Cotentin
Mouton Roussin de la Hague

Le plan de relance des races patrimoniales normandes adopté par la Région Normandie en juin 2018 comprend 4 priorités opérationnelles :

- Priorité1 : Conserver les races patrimoniales normandes (sélection multiplication)
- Priorité 2 : accompagner les éleveurs (installation, professionnalisation, aide à l'achat de matériel génétique,
- Priorité 3 : structurer les micro-filières, créatrices de valeur ajoutée,
- Priorité 4 : développer l'attractivité du territoire autour de l'identité des races normandes (plan de communication, site de valorisation des races patrimoniales)

2- Objectif de l'Appel à Manifestation d'intérêt:

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à faire un inventaire des sites pouvant accueillir et valoriser des races patrimoniales auprès du grand-public, des professionnels de l'agriculture et des partenaires de la Région. (priorité 4 du plan relance des races patrimoniales normandes)

Cet AMI devra permettre d'identifier les sites ou établissement disposant des équipements et personnels techniques leur permettant d'accueillir et de valoriser des races patrimoniales normandes.

Pour cela, les sites existants ou potentiellement intéressés devront démontrer ou présenter :

2.1 Aspect pratique

- Les atouts de leur situation géographique (proximité de la région parisienne)
- Leur capacités d'accueil d'animaux d'espèces variés (bâtiments, structures foncières, personnels techniques qualifié, production de l'alimentation)
- Les équipements dont elles disposent pour accueillir des réunions ou séminaires de travail, des groupes scolaires et étudiants en formation.
- Leur volonté et capacité de s'insérer complètement dans la sauvegarde des races patrimoniales en accueillant des animaux en pépinières (troupeaux, ruchers, parquets de canard, poulaillers.....

2.2 Aspect communication

- Leur capacité à s'insérer dans un plan de communication global piloté par la Région,
- Les moyens pédagogiques à l'intention du grand public pouvant être mobilisés, (moyens techniques et personnels),

2.3 Aspect collaboratif

- Les liens qu'elles entretiennent avec les associations de races (dimension partenariale,
- Leur volonté et capacité de s'insérer complètement dans la sauvegarde des races patrimoniales en accueillant des animaux en pépinières (troupeaux, ruchers, parquets de canard, poulaillers.....
- Leur capacité de travailler en réseau avec d'autres sites similaires, et l'ensemble des associations assurant la sauvegarde des 22 races patrimoniales normandes,

2.4 Aspect valorisation économique

- La volonté de valoriser la stratégie de préservation des races patrimoniales par le développement économique : magasin de vente, cartographie des éleveurs et des points de ventes (projet collectif).
- La capacité à devenir à terme un point de vente ou de relais.

2.5 Le modèle économique

- La capacité à démontrer l'autonomie financière du projet et la production d'un budget prévisionnel.

3- Méthodologie :

L'examen des candidatures se fera au sein d'un comité technique transversal au sein des services de la Région. Les candidatures retenues feront l'objet d'un passage en Commission Permanente du Conseil régional.

Echéances :

Date limite de dépôt des dossiers : **01 AVRIL 2019** auprès de la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines de la Région.

Fin d'instruction: **30 JUIN 2019**

Fiche de présentation du site

Raison sociale :

Statut :

Nom et prénom du responsable opérationnel du projet :

Bref historique : (description de la structure et de son activité, sociétaires, adhérents, bénéficiaires, gouvernance, financeurs publics....)

Liste des partenaires des partenaires éventuels ou réseau dans lequel le site se trouve impliqué

Présentation du site et de l'intérêt qu'il revêt en termes de valorisation des races patrimoniales normandes :

Sur un dossier comportant au maximum dix pages (hors annexes), vous devez expliquer en quoi au regard des attendus présentés au point 2, le site que vous présentez rejoint les objectifs de la Région Normandie en matière de sauvegarde, de valorisation et de promotion des races patrimoniales normandes.